

LE MARCHE DU TRAVAIL AU MAGHREB CENTRAL

Mohamed Saïb MUsETTE*

L'observation de l'évolution récente du marché du travail au Maghreb (Algérie, Maroc & Tunisie) révèle un certain nombre de tendances lourdes qui représentent autant de défis à relever pour les années à venir. Les efforts entrepris par les autorités maghrébines pour rétablir la stabilité économique sont assez remarquables. Ces efforts n'ont pas encore produit encore tous leurs effets sur le développement d'une manière générale. Le poids du facteur démographique sur l'emploi restera encore assez fort.

Notre analyse propose d'éclairer quatre dimensions du marché du travail. Les *créations d'emploi* durables et décents restent faibles et insuffisantes. Elles sont encore fortement dopées par *l'emploi informel* qui enregistre une progression constante malgré la reprise de la croissance. Le niveau du *chômage* reste important. Le chômage des jeunes au niveau de la région est l'un des plus élevé au monde avec une croissance inquiétante des diplômés au chômage. *L'activité féminine*, quoique encore faible, est devenue problématique avec une arrivée massive des femmes sur le marché du travail. Certes, les Etats maghrébins ont entrepris des stratégies sur ces fronts, mais elles sont confinées encore dans le sillage des politiques actives du marché du travail.

Toutes les projections établies invitent à un effort colossal pour les années à venir. De ce fait, une plus grande ouverture du dialogue social avec les partenaires sociaux est indispensable tant les enjeux au niveau de chaque front sont d'une importance capitale pour maintenir et accroître le niveau du développement pour les prochaines décennies.

L'objectif stratégique des autorités maghrébines vise à une réduction substantielle du chômage dans les années à venir. L'Algérie ambitionne de réduire le taux de chômage de plus de la moitié d'ici 2009 - soit de 24% à 11%¹. Le dernier rapport de l'observatoire de l'emploi projette un taux de chômage de 9% d'ici 2010. Mais déjà en 2006, Algérie affiche un taux de chômage de 12,3% ! Le Maroc se fixe l'objectif d'atteindre un taux de 9,3% en 2009 ou encore 7,0% d'ici 2014². En 2006, selon les estimations marocaines, le taux de chômage est déjà passé sous la barre de 10%, avec un taux moyen national de

¹* Maître de Recherche- CREAD - Alger

Discours de Monsieur le ministre de l'Emploi et de la Solidarité Nationale lors du Colloque International sur l'emploi en Afrique du Nord, CREAD, 2004. Alger

9,7% La Tunisie, dans son rapport sur la stratégie d'emploi, projette une baisse du taux de chômage à 9% d'ici 2010³. Le taux de chômage tunisien arrive difficilement à descendre sous la barre de 14% ces trois dernières années. Pour la réalisation de cet objectif, le Maghreb aura besoin de créer, une moyenne annuelle, plus d'un million d'emplois nouveaux.. Cette lutte contre le chômage s'inscrit aussi dans la stratégie de réduction contre la pauvreté de moitié d'ici 2015, telle que fixée dans les Objectifs du Millénaire. La grande question, à ce double défi, est la suivante: quelles sont les véritables contraintes à la création d'emploi durable et décent? Autrement dit, comment enrayer les tendances lourdes du marché du travail?

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, nous proposons d'examiner brièvement, dans un premier temps (§1), les efforts entrepris par les autorités maghrébines pour la stabilisation des paramètres macro-économiques et les résultats obtenus sur le développement social. Même si les résultats semblent globalement satisfaisants, les inégalités sociales sont encore criantes. Le poids du facteur démographique pèsera encore lourdement sur le niveau de la croissance de la population active. L'absence d'une maîtrise de la croissance urbaine, due notamment à l'exode massif vers les villes continue d'exacerber les tensions sur le marché du travail. La migration internationale de la main d'œuvre, longtemps utilisée comme soupape de sécurité, ne fonctionne plus de la même manière, bien que les transferts opérés par la communauté maghrébine à l'étranger contribuent positivement, quoique de manière inégale au niveau de la région, au développement économique et social.

Ensuite, nous proposons une analyse du marché du travail (§2) dans ses trois composantes: emploi, informel et chômage. Une autre dimension, de type transversal, à savoir l'emploi féminin, mérite à mon sens, un éclairage nouveau. L'examen de l'emploi est focalisé sur trois contraintes majeures: (i) la structure de l'emploi par secteur s'est modifiée profondément, (ii) le poids du secteur public reste important et (iii) un processus de désalarisation peut être observé. Les changements intervenus dans l'emploi ont été aussi dopés par une dynamique paradoxale du secteur informel. Le niveau du chômage a été quelque peu réduit (tout en restant encore élevé par rapport à la moyenne des économies similaires) mais le chômage des jeunes, notamment des diplômés demeure emblématique dans une économie sous-encadrée.

² Plan de Développement économique et social 2000-2004, Ministère de la Prévision et du Plan, Royaume du Maroc. Rabat.

³ World Bank, Employment strategy-Tunisia, 2004. Washington.

L'activité féminine enregistrée au Maghreb semble être la plus faible dans le monde. Mais à l'intérieur du Maghreb, la dynamique de l'activité féminine algérienne semble être une nouvelle donne qu'on ne saurait ignorer.

Dans la dernière section (§3), nous verrons que face aux objectifs à atteindre et aux contraintes inhérentes du marché du travail, l'effort des autorités maghrébines, notamment à travers les politiques actives du marché du travail (PAMT), reste insuffisante et nécessite, selon notre analyse, une plus grande mobilisation de la société. Cette mobilisation ne peut se réaliser qu'à travers l'établissement d'un véritable dialogue social, impliquant tous les partenaires sociaux – actuellement faiblement impliqués dans la définition des politiques d'emploi.

1 - CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL

La région du Maghreb s'est engagée dès les années 50 dans une rupture avec la politique coloniale du développement pour se construire sa propre identité. Des progrès substantiels ont été enregistrés, tant sur le plan économique que social durant les premières années de l'indépendance⁴. La récession économique mondiale des années 1970 a interrompu brusquement cette tendance. Un aperçu du contexte global récent (économique et social) nous semble important pour situer le redéploiement des pays maghrébins pour stabiliser la marche historique afin d'éviter une régression aux conséquences multiples et imprévisibles sur le marché du travail dans la région. Cet aperçu est complété par un examen du poids de la croissance démographique sur le niveau de la population active et de la mobilité (nationale et internationale) de la population maghrébine.

1.1. Niveau du développement économique

L'économie maghrébine (Algérie, Maroc & Tunisie) a connu une histoire récente assez mouvementée dont le rythme de la croissance ne reflète que partiellement la tendance globale. Les trois pays ont, chacun à son tour, été confrontés avec la nécessaire mise en œuvre d'un Plan d'Ajustement Structurelle (PAS – Maroc en 1983, Tunisie en 1987 et Algérie en 1994) dont les effets ont certes pu rétablir les équilibres macro-économiques avec des effets assez graves sur le marché du travail.

⁴ Cf. Rapport de la Banque Mondiale sur l'emploi dans les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, 2004.

Contexte macro-économique

L'observation de l'évolution récente de la croissance des indicateurs macro-économiques est assez significative des contraintes qui pèsent encore sur le niveau de développement économique de la région. Deux paramètres, entre autres, me semblent importants tant les incidences doivent être prises en considération avant de se prononcer sur la croissance économique de la région. Dans les trois pays, le PIB a connu une évolution en dents de scie, voire chaotique tant les facteurs sont exogènes. Le niveau de l'inflation est assez maîtrisé par contre.

Tableau 1: **Evolution récente de la croissance du PIB et de l'inflation au Maghreb**

année	Algérie		Maroc		Tunisie	
	PIB	Inflation	PIB	Inflation	PIB	Inflation
1997	1.1	5.7	-2.2	1.0	5.4	3.7
1998	5.1	5.0	6.8	2.8	5.0	3.1
1999	3.0	2.6	-0.7	0.7	6.2	2.7
2000	2.1	0.3	2.2	1.9	4.7	2.9
2002	4.1	1.4	3.2	2.3	1.7	3.7
2003	6.8	2.6	5.2	1.2	5.6	3.7
2005	5.1	1.6	1.7	1.0	4.2	2.7

Source: ONS (Algérie) INS (Tunisie) & Direction de la Statistique (Maroc).

Un bref regard sur le niveau du PIB et l'inflation, ces dernières années (cf. tableau N° 1), permet de situer les grands défis de stabilisation économique que l'économie maghrébine a du faire face durant cette phase de redressement.

En Algérie, le PIB/hab. estimé à 2 471 \$EU en 1990 chute à 1 457 \$EU en 1995 et une reprise légère et lente peut être observée par la suite pour atteindre 1773 \$EU en 2001 et grimpe encore 1 890 \$EU en 2003. L'estimation du PIB/Hab. pour 2005 est de l'ordre 3.100 \$EU (Banque d'Algérie). Cette croissance en volume cache mal le taux de croissance réel observable. Le ratio du service de la dette extérieure aux exportations des biens et services non-facteurs est passé de 73,4% en 1991, grimpe à 81,3% en 1993 et décline progressivement pour se situer à 21,7% en 2001. Il est estimé à 14,6% 2006. L'encours de la dette publique/PIB qui avait atteint 98,9% en 1995 est descendu à 63,6% en fin 2001. L'Algérie a opté pour le remboursement par anticipation de sa dette. Le ratio de la dette est descendu à 6% en 2006. La dette totale extérieure est passée d'une moyenne de 24% pour la période 2000-2004, à 14,8% en 2006. De même le taux de l'inflation, estimé à 17,9% en 1990, avait atteint 29,8% en 1995 pour baisser ensuite à 1,6% en fin 2005. Une reprise à la hausse de l'inflation est

observée en 2006, avec un taux de 2.6%. Enfin, en terme de réserves de changes, l'Algérie disposait d'une réserve estimée à 35 milliards de \$EU en 2003 puis à plus de 70 milliards \$ EU en fin 2006.

Au Maroc, le niveau de la croissance ces dernières décennies a marqué un ralentissement. Avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 3% dans les années 1980, ce taux est réduit à 2,6% pour la dernière décennie. Le ralentissement est dû notamment à la faible croissance de l'agriculture, secteur sujet aux aléas climatiques et à l'instabilité des marchés extérieurs. Pour les mêmes périodes, la croissance du secteur agricole est passée de 3,8% (1980) à 0,9% pour les années 1990. Le déficit budgétaire est passé de 9% du PNB en 1979 à moins de 5% en 1999 et celui des paiements extérieurs courants de 9,6% à moins de 1%. Le ratio de la dette/PNB estimé à 96% en 1989 est réduit à 55% en 1999. Toutefois ces progrès demeurent fragiles. La balance commerciale est encore largement déficitaire. L'épargne intérieure (15% du PNB) et l'investissement privé (24% du PNB en 1999) sont encore faibles. En fait, même avec un secteur privé relativement solide (80% de la valeur ajoutée), l'investissement privé a connu une croissance assez faible (+0.2% de 1990 à 1997). Les effets de ces équilibres macro-économiques sur le marché du travail ont été assez négatifs, le taux de chômage reste élevé notamment en milieu urbain, et on a pu observer une reprise à la hausse du niveau de pauvreté vers la fin du dernier millénaire. A fin octobre 2004, l'indice du coût de la vie s'est accru de 1,6% après une progression de 1% à fin octobre 2003 et de 1,9% à fin septembre 2004. Cette évolution s'explique par l'effet conjugué de la hausse de l'indice des prix alimentaires de 2% et de celui des produits non alimentaires de 1,4%. En glissement sur douze mois, le taux d'inflation est passé de 1,3% à fin octobre 2003 à 1,8% à fin octobre 2004, puis à 1% en 2005.

La Tunisie semble être le seul pays du Maghreb qui a pu résister aux contre-chocs de la récession économique mondiale (IMF, 2004), en améliorant le niveau moyen de croissance estimé à 4,3% durant les années 1980, à 4,6% (1992/1996) puis à 5,2% pour la période de 1997/2001. La période 2002/2006 accuse une légère régression pour se situer à une moyenne de 4,7%. Cette évolution est soutenue par les secteurs des industries manufacturières et des services, avec des taux qui sont passés de 3,4% en 2003 à 6,2 en 2006. Le niveau de l'inflation est passé de 3,7% en 1997 à 1,9% en 2001. Depuis, une reprise à la hausse peut être observée avec 2,9% en 2002 puis 3,7 en 2003. On relève une baisse légère en 2005, avec un taux de 2,7% mais une reprise à 2,9% en 2006. La moyenne annuelle sur la période 2002/2006

est estimée à 3,2%. Le maintien des équilibres macro-économiques devient ainsi problématique avec une certaine stagnation de l'investissement privé pour les années 2000. Les effets sociaux des réformes ont pu être maîtrisés avec une certaine stabilité du marché de l'emploi et une réduction substantielle du niveau de la pauvreté. En fait, si le niveau relativement élevé de la croissance n'a pas induit des changements majeurs dans le niveau du chômage, c'est parce qu'il serait tiré beaucoup plus par un gain de productivité que par la création d'emplois.

Le développement social

Malgré ce contexte économique assez difficile pour les pays du Maghreb, le niveau du développement social a connu aussi des réajustements importants bien qu'il soit inégal au niveau de la région (cf. tableau N° 2).

Dans l'ensemble, l'espérance de vie à la naissance est supérieure à 68 ans. Le taux de mortalité infantile reste encore élevé notamment pour l'Algérie et le Maroc. Dans le domaine de la scolarisation, le Maroc marque un certain retard notamment dans le monde rural. Le taux de participation des femmes à la vie active, que nous verrons par la suite, a connu aussi une nette amélioration. Ces résultats ne traduisent pas pourtant l'effort des pays en matière d'investissement dans le social.

Tableau 2: Indicateurs de développement humain de 2000 à 2002 au Maghreb

Indicateurs	2000			2002		
	DZ	TN	MAR	DZ	TN	MAR
Espérance de vie à la naissance	68,9	69,5	66,6	69,5	72,7	68,5
Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus)	60,3	67	45,9	68,9	73,2	50,7
Taux d'activité économique des femmes (15 ans et plus)	26	31	37	30,9	37,5	41,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	55	43	62	39	21	39

Source : Rapport du PNUD sur le Développement Humain, 2005

L'examen des dépenses sociales en rapport avec le PIB au niveau de la région est assez éloquent.

Niveau de dépenses sociales

Des trois pays, l'Algérie a consacré la part la plus importante du PIB aux dépenses sociales, soit le double du Maroc et nettement supérieur à celle de la Tunisie. Dans la première catégorie des dépenses sociales (Cf. tableau N° 3), le niveau important des «pensions» pour l'Algérie reste problématique.

Tableau 3: **Dépenses sociales/PIB du Maghreb dans les années 1990**

<i>% de dépense/PIB</i>	DZ	TN	MAR
<i>Subvention alimentaire</i>	0,0	1,7	1,6
<i>Transferts sociaux</i>	0,4	0,5	0,1
<i>Travaux d'utilité publique</i>	0,2	0,1	0,2
<i>Pensions</i>	4,6	2,6	1,8
<i>Sous-Total</i>	5,2	4,9	3,7
<i>Logement</i>	5,5	1,7	0,1
<i>Santé publique</i>	2,6	3	1,2
<i>Enseignement</i>	6,1	6,9	5,9
<i>Sous-total</i>	14,2	11,6	7,2
<i>Ensemble</i>	19,4	16,5	10,9

Source: Banque Mondiale, 2002

Dans la deuxième catégorie, on peut relever un taux très élevé en Algérie dans le domaine du «logement». Ces dépenses alourdissent la facture sociale de l'Algérie. Le Maroc a consacré plus de la moitié de ses dépenses sociales à l'enseignement mais le taux d'analphabétisme demeure encore important. Pour la Tunisie, l'enseignement reste le poste le plus important, suivi de près par celui de la santé - dont le taux est le plus élevé comparé à l'Algérie et le Maroc.

Le niveau de la pauvreté

L'effort des dépenses sociales du Maghreb n'a pas pour autant empêché la résurgence de la pauvreté. La pauvreté relative aussi a connu une progression sensible en Algérie durant cette dernière décennie passant de 12% en 1988 à 23% en 1995. La pauvreté s'installe désormais dans les zones périphériques des villes. Une récente enquête, réalisée avec l'appui du PNUD en 2005, révèle une baisse importante du taux de pauvreté en Algérie: le taux moyen national est de l'ordre 11,1%, soit 8,0 pour l'urbain et 15,2% pour le monde rural. Cette baisse de la pauvreté «monétaire» cache mal la paupérisation ambiante en Algérie, notamment avec l'arrivée des nouveaux pauvres à la suite de la chute des couches moyennes qui ont dû s'accrocher au «trabendisme» pour survivre et se reproduire. Au Maroc, le niveau de la pauvreté, estimé à 13,1% en 1991 a enregistré une croissance

inquiétante vers la fin des années 2000, avec un taux de 19%. Le niveau de pauvreté en Tunisie par contre a connu une certaine stabilité, avec 7,4% en 1990 et 7,6% en 1995 et seulement 4% en l'an 2000 pour la pauvreté absolue. En ce qui concerne la pauvreté relative, le niveau serait passé de 17% en 1990 à 10% en l'an 2000, selon une estimation de la Banque Mondiale (2003).

Tableau 4: **Pauvreté dans les pays du Maghreb (% de population)**

Pays	Années	Rural	Urbain	National
Algérie	1988	16,6	7,2	12,2
	1995	30,3	14,7	22,6
	2005	15,2	8,0	11,1
Maroc	1991	18	7,6	13,1
	1998	27,2	12,0	19,0
Tunisie	1990	5,8	7,3	6,7
	1995	4,9	7,1	6,2
	2000	2,9	4,9	4,2

Source: Banque mondiale, 2002 ; PNUD, 2004 pour la Tunisie.

Mais le niveau de pauvreté est assez différent selon le milieu de résidence. On observe une concentration de la pauvreté en milieu rural dans les trois pays du Maghreb. Une estimation de la variation de la pauvreté selon les groupes sociaux donne l'ampleur des inégalités sociales. L'indice de GINI pour l'année 2000 est estimé à 0,3690 pour l'Algérie, il est évalué à 0,4629 pour le Maroc et à 0,3794 pour la Tunisie.

Ceci montre que la distribution des richesses est plus dispersée au Maroc et en Tunisie. Les inégalités ont tendance à se creuser durant la dernière décennie pour ces deux pays. En Algérie, on peut observer une moindre inégalité avec une baisse de 0,04 points, l'inégalité se creuse davantage, avec respectivement une hausse de 0,04 points pour le Maroc et un gain de 0,03 points pour la Tunisie.

Tableau 4a. **Evolution de l'indice de Gini au Maghreb**

	1991	2000
Algérie	0,4036	0,3690
Maroc	0,4259	0,4629*
Tunisie	0,3577	0,3794

Note: (*) il s'agit de l'indice calculé pour 1998

Source: Musette M.S. et al, OIT, op. cité Alger

Ces quelques observations sur le niveau du développement économique et sur le développement social au Maghreb traduisent en clair le paradoxe d'une stabilisation, accompagnée par une croissance

mais avec des effets mitigés sur le social. L'efficacité des dépenses sociales reste une question cruciale pour les économies maghrébines. C'est dans ce cadre générique que la question de l'emploi a refait surface avec plus d'acuité, avec en prime, les effets des politiques natalistes des années 1970, à l'exception de la Tunisie

1.2. Contexte démographique, population active, croissance urbaine et migration

Outre le niveau de développement économique et social, l'un des paramètres les plus importants qui pèse encore lourdement sur le marché du travail est celui du croît démographique dont l'incidence sur la population active n'est plus à démontrer. En termes absolus, la forte croissance de la natalité, associée présentement avec une hausse de l'espérance de vie, augure une transition qui ne produirait ses effets sur le marché du travail qu'à partir de 2010. Enfin, associé à la croissance démographique, le processus de l'urbanisation et le dilemme de la migration internationale sont venus aggraver sinon exacerber les tensions liées à l'exode rural et la mobilité des travailleurs.

La population maghrébine perspectives 2020

Les trois pays de l'Afrique du Nord (Algérie - Maroc - Tunisie) présentent une structure démographique sensiblement différente par rapport au reste de l'Afrique.

pays	2000	2010	2020
DZ	30,31	35,23	40,63
MAR	29,88	35,38	40,53
TN	9,46	10,75	12,3
MAUR	2,66	3,46	4,09
LYB	5,29	6,29	7,53
Total	77,6	91,11	105,08

Tableau 5: **Estimation de la population maghrébine**

Unité : en millions

Source : Développement Humain au monde Arabe, Nations Unies.

Malgré un certain retard dans l'évolution des indicateurs classiques (natalité, mortalité et fécondité), les pays du Maghreb sont engagés

vers une transition démographique qui laisse prévoir une nette amélioration à l'horizon 2020 selon les estimations de l'ONU¹.

Tableau 5a. **Taux de croissance de la population 2000-2020 (%)**.

	2000/ 2010	2010 /2020	2000/ 2020	Tx de croissance annuelle moyen
DZ	16,23	15,33	34,05	1,70
MAR	18,41	14,56	35,64	1,78
TN	13,64	14,42	30,02	1,50
MAUR	30,08	18,21	53,76	2,69
LYB	18,90	19,71	42,34	2,12
Maghreb	17,41	15,33	35,41	1,77

Source : Développement Humain du Monde Arabe, Nations Unies.

Des trois pays de l'Afrique du Nord, selon les données des Nations Unies, c'est le Maroc qui va connaître la croissance démographique la plus rapide - la population passerait de 29,9 millions en 2000 à 40,5 millions en l'an 2020. L'Algérie connaîtrait une progression moins vite mais sa population accusera une croissance annuelle de l'ordre de 1,7%. La Tunisie va enregistrer une croissance maîtrisée, avec un accroissement de 30% pour la même période.

Cette projection est faite sous l'hypothèse que chaque pays maintiendrait une politique de redressement positive des facteurs ayant une incidence directe sur les paramètres démographique (du taux de fécondité, taux de mortalité infantile...). Une récente projection de la population maghrébine (Nations Unies, 2002) donne les estimations suivantes pour les trois pays du Maghreb.

Tableau 5b. **Projection population maghrébine horizon 2050**

Pays/Année	Unité : en millions		
	2003	2025	2050
Algérie	31,8	42,43	48,67
Tunisie	9,83	12,04	12,92
Maroc	30,57	40,72	47,06

Source: UNDESA, Nations Unies, 2002

La structure globale de la population maghrébine commence déjà sa décline avec une pyramide rétrécie à la base. La population jeune reste encore très importante, comme nous verrons par la suite, avec une

¹ World population prospects, Estimates and projections, UNDESA/ United Nations, 2002.

incidence directe sur le nombre de nouveaux venus sur le marché du travail.

❑ **La population active - tendances et perspectives 2020**

Le croît de la population active suivra inéluctablement la tendance démographique. Le poids démographique dans la composition de la population active n'est un mystère pour personne du moins à l'horizon 2020. Les personnes en âge de travailler, d'ici cette échéance sont, déjà nées en 2002 (en retenant l'âge de 18 ans comme indicateur d'entrée en activité).

Cependant, compte tenu des paramètres de détermination de la population active en usage au Maghreb (avec les données concrètes de l'âge réel d'entrée dans le monde du travail), les estimations peuvent connaître des variations sensibles. Différentes projections ont été établies pour la région – celle de l'OIT, du FEMISE, des Nations Unies et celle fondée sur les données des autorités maghrébines.

❑ **Projection de l'OIT**

- D'entrée, nous pouvons faire état des projections du taux d'activité établi (Cf. Tableau N° 6) par le Bureau International du Travail (BIT) pour les trois pays de l'Afrique du Nord ³ par rapport au reste du Monde.
- Dans les années 1970, c'était l'Amérique Latine qui enregistrait la croissance le plus élevée dans le monde, avec 3,14%
- Les années 1990, c'est au tour de la région Afrique du Nord qui détenait le taux le plus élevé (avec 3,03% par année). Cette tendance sera maintenue sur toute la décennie.
 - ❑ La décennie 2000 marquera une pause avec un ralentissement dans la progression de la croissance du taux d'activité.

Tableau 6: Estimations et projections des taux de croissance annuels de la population active par période et par région.

Régions	1970-1980	1980-1990	1990-1995	1995-2000	2000-2010
Monde	2,18	2,01	1,76	1,66	1,51
Pays en développement	2,52	2,39	2,09	1,95	1,81
Afrique	2,50	2,71	2,83	2,85	2,93
- Nord	2,75	2,76	3,03	3,06	2,90
- Ouest	2,43	2,61	2,84	2,86	2,95
- Centre	2,10	2,55	3,30	2,51	3,12
- Est	2,56	2,83	2,60	2,91	2,96
- Sud	2,66	2,71	2,55	2,54	2,41
Asie	2,37	2,22	1,86	1,69	1,50

³ Cf. Bureau International du Travail, Population active 1950-2025, Genève, 1986

- Ouest	2,45	2,96	2,83	2,81	2,52
- Sud-Est	2,68	2,78	2,34	2,18	1,90
Amérique Latine	3,14	3,03	2,49	2,29	1,95

Source: *Tableau élaboré par J. Charmes (2002) sur la base des données du BIT, 1997, Population économiquement active 1950-2010, 4ème édition.*

La pause observée au Maghreb serait, à notre sens, momentanée. Dans son rapport sur le travail dans le monde, l'OIT (2004) observe encore un fléchissement du taux de croissance annuelle de la population active, soit 2,3% entre 1998 et 2003. Selon notre estimation, une reprise de la croissance du taux d'activité est inévitable car la génération baby-boom n'entraînerait des effets sensibles qu'à partir des années 2010. Elle serait à l'apogée pour la Tunisie en 2011. Pour le Maroc, le pic sera enregistré en 2014. Pour l'Algérie, une baisse sensible ne pourrait être observée qu'à partir de 2016.

De ce fait, une accélération des tendances donnerait des taux d'activité nettement supérieurs à ceux projetés. Une observation plus précise, incorporant le passage des femmes de l'inactivité à l'activité, des trois pays de l'Afrique du Nord nous permettra de situer l'évolution du taux d'activité selon le comportement d'activité féminine. Nous reviendrons plus loin sur la projection de la population active.

□ **Projection FEMISE**

Dans son dernier rapport sur les pays méditerranéens, le FEMISE (2003) présente une projection de la population qui me semble aussi intéressante.

Tableau N° 6a. Projection de la population et des actifs de 2000 à 2020

	Population 15 ans et plus			Population active		
	2000	2010	2020	2000	2010	2020
Pays	19,7	25,2	30,1	8,2	11,8	12,5
DZ	19,6	24,9	28,6	10,3	13,3	15
MAR	6,5	7,7	9,1	3,2	4	4,4
TN	45,8	57,8	67,8	21,7	29,1	31,9
Ensemble						

Source: construit sur la base des données du Rapport FEMISE, 2003

Selon cette estimation, la population maghrébine connaîtrait une croissance moins rapide. Ce boni démographique devrait servir à asseoir une politique positive de l'emploi durant cette phase. Dans l'ensemble, la population active poursuivrait un rythme moins rapide avec un gain de près 10 millions d'actifs de plus en 2020 – avec le maintien du taux actuel d'activité. Un accroissement du taux d'activité

peut être envisagé selon les hypothèses retenues par les experts du FEMISE.

Tableau N° 6b. **Projection des besoins d'emploi d'ici 2020**

Unité : en millions

Pays	H0 =		H1 =		H2 =		H3 =		
	2000	48%	Besoins	51%	Besoins	56%	Besoins	58%	Besoins
DZ	5,7	8,8	3,1	10,8	5,1	11,8	6,1	12,1	6,4
MAR	9	13,2	4,2	13,2	4,2	14	5	14,4	5,4
TN	2,7	3,7	1	3,9	1,2	4,3	1,6	4,4	1,7
Ensemble	17,4	25,7	8,3	27,9	10,5	30,1	12,7	30,9	13,5

Source : construit sur la base des données du FEMISE, 2003

Dans cette situation, si l'on devait maintenir le niveau d'emploi observé en l'an 2000 (H0), les besoins d'emploi seront les suivants : il faudra créer un peu plus de 8 millions d'emploi d'ici 2020. Dans sa variante « basse », avec un relèvement du taux d'activité au niveau de celui des pays au sud de la méditerranée (H1), le besoin d'emploi s'élèverait à 10 millions. Selon la variante intermédiaire (H2), à savoir le niveau de l'Union Européenne, le besoin est estimé à 12,7 millions d'emplois nouveaux d'ici 2020. Enfin, la dernière variante (H3), soit le même niveau d'activité que celui des pays de l'Est, le besoin est évalué à 13, 5 millions d'emplois en fin de période.

□ **Projections des Nations Unies**

Une estimation plus récente, celle des Nations Unies, me semble beaucoup plus près de la réalité observée.

Tableau N° 6c. **Projection de la population active maghrébine de 2003 à 2020**

Unité : en millions

Pays/Année	2003	2009	2015	2020
Algérie	8,76	10,3	12,1	13,8
Tunisie	3,5	4,1	4,8	5,5
Maroc	10,9	12,8	15,0	17,1
Ensemble	23,2	27,2	31,9	36,4

Source : construit sur la base des données des Nations Unies, 2003

Selon cette estimation, la population active maghrébine connaît une certaine accélération qui est en soi un défi pour la région avec une hausse de 17% environ pour les périodes 2003/2009 et 2009/2015. Une pression faible serait enregistrée entre 2015 et 2020, avec un taux de 14%. Ce n'est que vers la dernière période, qu'on observera une croissance de 6,3% !

□ **Projection des autorités maghrébines**

Selon les rapports des autorités maghrébines, l'effort engagé vise à une réduction sensible du taux de chômage. Cette volonté peut être traduite par une hypothèse d'une baisse de moitié du taux relevé en 2003, soit d'une moyenne de 16% à un taux de 8% en 2009.

Tableau N° 6d. **Projection du chômage 2003 à 2009**

<i>Pays/Année</i>	Taux de chômage		Effectif en million	
	2003	2009	<i>Chômeurs</i>	<i>Emploi</i>
Algérie	23,7	11,9	1,2	9,1
Tunisie	14,7	7,4	0,3	3,8
Maroc	11,9	6,0	0,8	12,0
Moyenne	16,8	8,4	2,3	24,9

Source : construit sur la base des données des autorités maghrébines, 2003

Selon ce scénario, le besoin d'emplois nouveaux se situerait à un peu plus d'un million en moyenne annuelle d'ici 2009. L'Algérie, par exemple, s'est donnée un objectif de création de 2 millions d'emplois d'ici 2009.

Tableau N° 6e. **Besoins d'emploi d'ici 2009 au Maghreb**

Unité : en millions

<i>Pays/Année</i>	2003	2009	Besoins	emp moy/ an
Algérie	6,7	9,1	2,4	0,48
Tunisie	3,0	3,8	0,8	0,16
Maroc	9,6	12,0	2,4	0,48
Moyenne	19,3	24,9	5,6	1,12

La tendance du croît démographique et de ses incidences sur le marché du travail va aussi se traduire sur l'espace, dont les disparités sont déjà criantes. La maîtrise de la croissance urbaine et des effets des migrations internes et internationales viendra aussi imprimer la nouvelle configuration du marché au niveau de la région.

□ **Urbanisation et mouvements migratoires**

Le vaste mouvement d'urbanisation qui s'est développé au niveau du Maghreb juste après les indépendances a modifié profondément le paysage économique et social. Le passage d'une formation sociale de

type traditionnel et rural à celle d'une formation urbaine a provoqué très tôt un mouvement d'exode massif du monde rural vers des villes, incapables d'absorber toute la main d'œuvre nécessaire à l'industrialisation. L'absence d'une maîtrise de la croissance urbaine a produit des espaces de non-droit, terreau naturel de l'économie informelle et d'affrontements culturels. Le rapport du gouvernement algérien (MPAT, 2002) est intéressant à ce titre: il est projeté le déplacement de plus de 4 millions d'habitants d'ici 2020 du littoral vers les hauts plateaux ! Ce défi reste encore très abstrait !

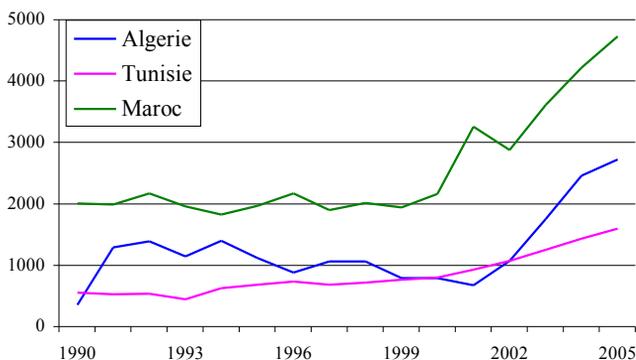
Ce mouvement de population vers le marché du travail urbain a été accompagné aussi par un mouvement vers les pays du Nord – notamment vers l'Europe. L'une des constantes du marché du travail, depuis les indépendances, a été l'organisation de la migration vers l'Europe. Autrement dit, le marché du travail avait une dimension régionale avec l'exportation de la main d'œuvre non-qualifiée vers l'Europe et l'importation de la main d'œuvre qualifiée de l'Europe pour les besoins de la construction d'une formation économique et sociale moderne. Depuis les années 1990, les restrictions sévères imposées à la migration vers l'Europe (confrontée elle-même à présent à un taux de chômage important) devaient conduire les Etats maghrébins à une redéfinition de leurs politiques d'employabilité des ressources humaines. L'un des éléments les plus pertinents, du point de vue économique, des effets des mouvements migratoires sur le développement économique et social au Maghreb est celui des transferts opérés par la communauté maghrébine installée à l'étranger. L'examen des rapports entre le Maghreb et l'Europe sur le plan des mouvements migratoires et des changements intervenus durant ces dix dernières années a fait l'objet de plusieurs études et rapports (CNEL, 1993; Samir Amin, 1999; Eurostat, 2001, Banque Mondiale, 2000 & 2002). Nous proposons un rappel rapide de deux points essentiellement - le nouveau contexte régional et le transfert des migrants des trois pays de l'Afrique du Nord.

La question de la migration des Maghrébins en Europe repose sur des considérations historiques profondes qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Ceci dit, tous les analystes (Amato, 1993; Safir, 1995; BIT, 1997 ; ERF, 2000) s'accordent pour signifier qu'une rupture s'est produite dans les rapports de l'Europe avec les pays du Maghreb durant les années 1990. Notre dernier ouvrage sur les Maghrébins (Musette, 2006) a présenté la situation actuelle. Nous proposons une rapide lecture des tendances récentes des transferts des migrants.

De 1990 à l'an 2000, les niveaux de transferts ont connu des fluctuations. Le cas algérien était même devenu problématique avec une baisse inquiétante vers la fin de la dernière décennie: le niveau était inférieur à celui de la Tunisie.

Puis, à compter de 2001, les niveaux des transferts ont accusé une hausse exceptionnelle, les migrants algériens culminent avec un niveau des transferts de 2.6 milliards de dollars en fin 2005 et le niveau des transferts des résidents marocains à l'étranger a atteint un record historique de 5.2 milliards en fin de période. Les Tunisiens à l'étranger aussi ont dépassé pour la première fois dans leur histoire, le cap d'un milliard de dollars de transferts.

Graphique N° 1 : Evolution des transferts des migrants de 1990 à 2005



Source: exploitation des données de la Banque Mondiale, 2006

Cette question des transferts est devenue une des clefs du développement social des pays africains. Il est admis à présent, que le volume des transferts dépasse largement le niveau de l'aide au développement consacrée à l'Afrique. Ce volume représente près de la moitié des IDE. Pour les pays de la région MENA (Middle East & North Africa), le niveau des transferts est nettement plus important que l'aide et les IDE confondus, selon les dernières estimations du FMI, comme on peut le constater sur le tableau suivant.

Tableau N° 7

Evolution des transferts, des IDE et de l'aide dans les pays du MENA

Rubrique	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Transferts	9,4	10,3	10,5	10,9	13,1	14,0
IDE	6,2	7,5	3,2	2,5	5,5	3,0
Aide au dev	4,8	4,7	4,3	3,7	3,9	4,0

Source : Banque Mondiale, Global Development Finance, 2003

2. ANALYSE RETROSPECTIVE DU MARCHE DU TRAVAIL

Pour comprendre la situation actuelle du marché du travail au Maghreb, nous proposons une analyse classique en trois dimensions : l'emploi, l'informel et le chômage. Enfin, il nous semble utile de revenir sur un segment problématique du marché, celui des femmes – qui, faute d'une maîtrise, peut faire basculer toutes les projections de la population active dans un sens comme dans l'autre.

2.1. Evolution de l'emploi

Toute modification de la population active, provenant soit du facteur démographique et de la mobilité soit du changement dans les comportements d'activité, induit des effets sur le marché de l'emploi. Or, la crise de l'emploi depuis les années 1980 ne pouvait permettre une reprise dans les créations d'activités. Les trois pays de l'Afrique du Nord ont dû adopter des PAS, selon les conditionnalités imposées par les institutions financières internationales. La progression de l'emploi s'est ralentie, avec des pertes en cours de route, tandis que la population active continuait sa croissance et déverse chaque année un lot important de nouveaux demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Les actions de développement engagées au début des années 1970 se trouvaient ainsi inopérantes. L'examen de l'emploi est focalisé sur quatre tendances lourdes. La **structure de l'emploi** par secteur s'est modifiée profondément. Le poids du **secteur public** reste important. Un processus de **désalarisation** peut être observé. Enfin l'**introuvable adéquation formation-emploi** reste paradoxale au niveau de la région.

2.1.1. Structure de l'emploi selon le secteur d'activité

En effet, nous assistons à un changement profond dans la structure de l'emploi dans les trois pays de l'Afrique du Nord. Une régression notable est observée dans la part de l'emploi agricole au Maghreb au profit du secteur tertiaire. Le tableau N° 8 nous donne un premier aperçu de la configuration de l'emploi selon les grands secteurs.

Tableau N° 8 : Evolution de la structure de l'emploi selon les secteurs

Algérie	1966	1977	1987	1998	2003	2005
Agriculture	49,9	30,2	18,3	24,4	21,1	17,2
Industrie	11,0	28,3	33,1	25,5	24,0	28,3
Service	39,1	41,5	48,6	50,1	54,9	54,5
Tunisie	1966	1975	1989	1997	2003	2005
Agriculture	45,8	39,0	25,7	22,0	21,3	19,3
Industrie	20,9	30,0	22,1	34,1	33,3	31,1
Service	33,3	31,0	52,1	43,9	45,3	48,6
Maroc	1960	1971	1982	1992	2000	2005
Agriculture	65,8	52,2	40,3	42,4	47,8	
Industrie	11,6	14,7	23,2	22,4	13,8	
Service	22,6	33,1	36,5	35,2	38,4	

Sources: ONS (Algérie) INS (Tunisie) & Direction de la Statistique (Maroc)

Ce changement peut être traduit comme une forme de rupture d'avec la politique de la colonisation. L'héritage colonial n'a plus le même visage: d'une économie, à dominance agricole, les trois pays présentent des caractéristiques nouvelles. La ventilation par secteur indique une tertiarisation inquiétante. Cependant la population active en milieu rural reste encore mal déterminée. Elle est généralement comptabilisée en termes d'équivalents permanents. Ce biais confère au marché du travail en milieu rural un statut à part qui mérite un traitement spécifique.

Le secteur industriel et celui des services ont enregistré une croissance assez régulière dans un premier temps en Algérie et en Tunisie. Au Maroc, l'agriculture reste le premier employeur de l'économie. On peut toutefois observer une baisse de plus de 20 points entre 1966 et 2000 – tandis que pour l'Algérie et la Tunisie, ce secteur n'emploie que 20% de la main d'œuvre totale.

Nous pouvons relever par la suite une baisse légère de l'emploi dans l'industrie en Tunisie et en Algérie entre 1977 et 2003, tandis que dans le secteur des services, l'emploi poursuit sa progression. Le poids du secteur agricole est en chute continue.

Cette poussée du tertiaire, conjuguée avec le ralentissement de l'industrie, pose des problèmes sérieux quant à la relance des économies maghrébines. Car pour que la relance puisse s'appuyer sur le tertiaire, elle impose le re-activation des systèmes productifs. En effet, le tertiaire au Maghreb constitue un secteur fourre-tout très peu lié au développement de l'industrie comme c'est le cas pour les pays industriels avancés.

2.1.2. Le poids du secteur public et le coût de l'emploi

Tous les analystes (ERF, 2002 ; Banque Mondiale, 2003) de la région l'Afrique du Nord et du Moyen Orient ont relevé le poids « important » du secteur public dans l'économie de la région. En d'autres termes, cette tendance n'autorise pas encore un développement réel du secteur privé. Ce constat est aussi valable pour les trois pays du Maghreb quoique de manière inégale. Les efforts entrepris par les autorités publiques pour réduire cette contrainte et encourager l'investissement privé sont pourtant importants. Le processus de privatisation engagé n'a pas induit des changements notables, la région reste ainsi peu attractive des capitaux privés, notamment des IDE (ILO, 2004). L'un des éléments clefs et fortement contraignants est incontestablement le niveau des salaires ou mieux, le coût de la main d'œuvre. Voyons d'abord le niveau des dépenses salariales au Maghreb. Le tableau suivant illustre parfaitement le poids des dépenses salariales par rapport au PIB dans les trois pays du Maghreb.

Il est intéressant de relever la forte contraction des dépenses salariales de l'Etat dans le cas algérien, le plus bas (9,5%) au niveau de la région. Cette contraction s'est opérée sans pour autant qu'il y ait une réduction des effectifs des salariés dans l'administration algérienne qui emploie le nombre le plus élevé de fonctionnaires à l'échelle de la région (ERF, 2002a ; Banque Mondiale, 2003).

Tableau N° 9. Comparaison du poids des rémunérations des salariés au Maghreb en %

Indicateurs/pays	Algérie (2000)	Maroc (1998)	Tunisie (1998)
Rémunérations des salariés/PIB	21,6	29,9	36,7
Dépenses salariales de l'Etat /Total des rémunérations	43,9	42,9	28,4
Dépenses salariales de l'Etat/PIB	9,51	12,8	12,0

Source: S.Musette et al. *Impact économique et social du salaire minimum en Algérie, BIT, 2003- Alger*

Au plan macro-économique, le Maroc et la Tunisie se ressemblent fortement en matière de dépenses salariales de l'Etat par rapport au PIB. Mais la différence entre les deux pays est importante dans la gestion interne des dépenses salariales de l'Etat.

Pour l'Algérie et le Maroc, l'Etat est le principal pourvoyeur de salaires. Mais cette ressemblance s'arrête là puisque l'Etat algérien est le principal employeur (25,7% de l'emploi total et 31,3% du secteur économique) alors que pour l'Etat marocain, la part des fonctionnaires est de l'ordre de 8,5% de l'emploi total, tandis que le secteur public n'est que de 9,5%. Cette ressemblance s'explique par le niveau des salaires, relativement élevé, distribués par l'Etat au Maroc. Leur ressemblance concerne également le poids des salaires dans la richesse nationale produite. La part des fonctionnaires dans l'emploi en Tunisie est de l'ordre de 15% et le secteur public représente 21,5% de l'emploi total (IMF, 2003).

Au niveau du système productif, il est assez remarquable que le coût de la main d'œuvre reste encore élevé pour une attraction réelle et effective des capitaux privés. D'une manière globale, le niveau des salaires est librement déterminé par les négociations collectives (de branche et/ou d'entreprise) dans le respect des règles fixant le salaire minimum, établis par la Convention internationale de l'OIT, ratifiée par les trois pays de l'Afrique du Nord. Un bref regard sur le taux de cotisation en % des salaires bruts au niveau de la région illustre parfaitement les éléments aggravants le coût de l'emploi.

Une lecture comparative au niveau de la région permet de situer le taux très élevé de cotisations imposées par les autorités algériennes.

Tableau 10: **Taux de cotisations en % des salaires au Maghreb**

Pays	Quote-part des employeurs	Quote-part des salariés	Total
Algérie	25,50	9,00	34,00
Maroc	16,36	3,48	19,84
Tunisie	17,50	6,25	23,75

Source: S.Musette et al. *Marché du travail et Emploi en Algérie, BIT, Alger, 2003.*

Par contre, au Maroc le taux est le plus faible avec seulement 20%, tandis que pour la Tunisie, le taux est légèrement supérieur au Maroc mais plus faible que celui de l'Algérie. Ces coûts sont encore plus importants, si l'on ajoute tous les autres éléments indirects (formation,

congés exceptionnels, transports ...) que l'employeur doit consentir aux travailleurs déclarés.

Comparé avec les pays industrialisés, le niveau de la cotisation totale au Maghreb semble être acceptable - 56% en Italie, 50% en France. Le niveau algérien se situe pratiquement au même coût que celui du Portugal, 34,8%. Le coût de l'emploi reste trop élevé au Maghreb pour capter les IDE.

Une analyse plus fine du coût horaire de l'emploi démontre la justesse de ce propos. L'exemple du *secteur textile* est à ce titre assez éloquent tant ce secteur contribue, d'une manière très importante, à l'économie maghrébine, exception faite de l'Algérie où ce secteur est en constante régression face à la concurrence (directe et déloyale) mondiale. Un examen du coût horaire de l'emploi dans ce secteur dans les 25 premiers pays (2000) au monde donne les résultats suivants : Maroc (1,6 \$EU) et la Tunisie (0,98 \$EU). Ces coûts quoique très bas par rapport aux pays industrialisés (5 fois supérieurs) restent assez élevés par rapport aux pays de l'Asie de l'Est - Indonésie (0,16 \$EU) et au Pakistan (0,24 \$EU) ou encore la Chine (0,43 \$EU), premier pays producteur/exportateur au monde.

2.1.3. Salariat et salaire

Le salariat s'est stabilisé autour de 60% de la population occupée au niveau de la région et ce bien que les modalités d'estimation ne soient pas identiques. Les récentes évolutions du salariat révèlent globalement un processus de désalarisation, donc une baisse relative des salariés dans la structure de l'emploi. Dans les trois pays cette baisse s'est opérée par un gain au niveau de la catégorie des «patrons et indépendants» et une réduction sensible de la catégorie des «aides familiaux». Une analyse par pays me semble intéressante (cf. Tableau N° 11).

La Tunisie fait exception à cette règle. On a pu observer au milieu des années 1990, une hausse légère du salariat mais qui s'est traduite les années suivantes par un déclin. Le patronat par contre, après avoir perdu plus de 4 points, est en légère reprise. Le taux des aides familiaux a poursuivi une progression continue.

Le cas de l'Algérie traduit une mutation profonde dans le profil du salariat. Non seulement la tendance est à la baisse, mais à l'intérieur de la catégorie des salariés, une situation nouvelle est apparue. Une baisse assez importante du salariat permanent peut être observée au profit de l'emploi *temporaire* qui a plus que doublé durant la période observée. Ce changement peut être expliqué par une plus grande flexibilité de

l'emploi, signe d'une précarisation de la situation des salariés. Le poids des aides familiaux a été presque multiplié par deux durant cette période d'observation.

Au Maroc, une tendance particulière peut être observée. On a assisté à une poussée du patronat qui a gagné plus de 10 points entre 1989 et 1999. Le salariat avait aussi connu une légère progression mais il accuse une baisse en fin de période. C'est le poids des aides familiaux qui a été sensiblement réduit sur toute la durée d'observation.

Cette situation nouvelle du salariat ne s'est pas produite dans une conjoncture favorable. Le niveau des salaires a aussi connu des aménagements profonds. Un examen attentif de la question du salaire dans le système productif n'est pas inintéressant. Les études récentes de l'OIT (2003) sur l'impact économique et social du salaire minimum révèlent partout des inégalités criantes dans la fixation et dans la pratique des salaires au niveau de la région. En effet, le salaire minimum reste l'unique instrument de régulation salariale.

Au Maroc, le pouvoir d'achat du SMIG a augmenté de 1,14% entre 1970 et 2000. Il représente 50% du salaire moyen des entreprises du secteur formel et plus du tiers des salariés est considéré comme smicards. Le taux de non-respect est estimé à 13%. Ces résultats donnent une image partielle des pratiques salariales (la partie visible de l'iceberg !) Car les données exploitées sont limitées exclusivement aux salariés affiliés à la sécurité sociale, qui représentent moins d'un dixième de la population occupée au Maroc.

Tableau 11: Evolution du salariat au Maghreb

Tunisie	1984	1994	1999		
Patrons et indépendants	26,2	22,8	23,4		
Salariés et apprentis	67,2	71,5	68,7		
Aides familiaux	6,6	5,7	7,9		
Total	100,0	100,0	100,0		
Algérie	1989	1997	2001	2003	2004
Patrons et indépendants	29,6	26,2	29,3	27,8	31,9
Salarié permanent	59,7	51,1	41,3	42,8	37,2
Salarié temporaire	7,1	19,0	21,0	22,7	22,9
Ensemble salarié	66,8	70,1	62,3	65,5	60,1
Aides familiaux	4,6	3,7	8,4	7,2	8,2
Population occupée	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Maroc	1989	1997	1999		
Patrons et indépendants	17,4	23,2	27,2		
Salariés et apprentis	60,0	64,6	63,2		
Aides familiaux	22,6	12,2	9,6		

Population occupée	100,0	100,0	100,0	
--------------------	-------	-------	-------	--

Sources: ONS (Algérie) INS (Tunisie) & Direction de la Statistique (Maroc),

En Tunisie, entre 1985 et 2002, en terme nominal, les taux de croissance annuels moyens des salaires minima sont de 5,21% pour le SMAG et 4,33% pour le SMIG. Pour la même période, et en terme réel, le SMIG a baissé de 0,69% alors que le SMAG a augmenté de 0,14%. Toutefois, entre 1985 et 1990, en terme réel, le SMIG et le SMAG ont baissé respectivement, de 2,34% et 0,49%. A partir de la deuxième moitié des années 1990, on assiste à une amélioration des salaires minima réels. Ceci est attribué, entre autre, à une maîtrise relative de l'inflation. Ce processus de précarisation, bien que redressé, est encore plus grave car en moyenne, un peu plus de 80% de la population des salariés du secteur privé touche un salaire inférieur à 3 fois le SMIG.

En Algérie, le salaire minimum ne sert pas seulement à la régulation salariale mais il a aussi une fonction sociale, car ils sont nombreux les régimes qui sont indexés sur le niveau du SNMG. La croissance annuelle moyenne du salaire minimum est estimée à 2,4% entre 1969 et 1979. Elle est négative, en termes réels, sur la période 1980 à 1989, avec un taux moyen de -3,9%. Ce taux relevé durant la dernière décennie est estimé à 0,95% de 1990 à 2001. Par rapport au salaire moyen, on constate que le SNMG a atteint un pic de 38% en 1994. Mais à partir de cette date, il a connu des variations importantes à la baisse notamment au cours de la période du PAS (1994-1997) pour remonter légèrement sans jamais dépasser les 30%. Le niveau du salaire minimum en rapport avec le salaire moyen dans le secteur privé industriel a connu une évolution assez remarquable: il passe de 40% en 1991 et se stabilise en 1997 à 70%. A l'instar des économies voisines, la tendance à la précarisation des salariés est assez nette: le taux des smicards, par rapport à l'ensemble des salariés, est passé de 11% en 1995 à 19,3% en 2000.

En bref, s'il est admis à l'échelle mondiale qu'une mutation profonde s'opère au niveau du salariat (on parle même de la «fin du salariat»). Les nouvelles formes du salariat se déroulent au niveau du Maghreb dans une certaine opacité tant les mécanismes de régulation salariale restent embryonnaires face à la dynamique de l'emploi temporaire et de l'emploi informel (assimilé parfois à un salariat déguisé!) peu encore explorés mais déjà précaire dans sa partie visible et mesurable.

2.1.4. Emploi selon le niveau d'instruction – l'introuvable adéquation formation-emploi

Autre mutation profonde de l'emploi est celle de la qualité de la main d'œuvre, dont les niveaux ne cessent de croître d'une manière générale. En effet, le profil des travailleurs est totalement différent par rapport à un passé récent à la lumière des données observées (Cf. Tableau N° 12). En Algérie, le taux des travailleurs «sans instruction» est passé de 83% en 1977 à 15% en l'an 2000. Au Maroc, ce taux a connu une baisse appréciable (moins de 20 points) mais il reste important car estimé à 41% en l'an 2000. En Tunisie, la tendance se rapproche de celle de l'Algérie, avec 74% en 1966 contre seulement 19% en l'an 2000.

A l'inverse, le poids des travailleurs, ayant un niveau supérieur a enregistré une croissance spectaculaire : il passe de 1% à 10% durant la période observée pour l'Algérie. La même progression est relevée pour la Tunisie, le poids passe de 1,2% à près de 10%. L'exception du Maroc reste approximative, en absence de données sur une série longue, le taux ne serait que de 6,7% en l'an 2000, contre 4,5% en 1989.

En fait, la main d'œuvre maghrébine continue sa métamorphose -mais force est d'admettre qu'elle fonctionne encore avec des niveaux intermédiaires, plus de 70% pour l'Algérie et la Tunisie.

Tableau 12: Evolution de la population active occupée selon le niveau d'instruction

		1966	1975	1977	1984	1987	1989	1994	1998	1999	2000
Algérie	S/instruction			82,6		37,5			24,1		15,0
	Primaire			10,6		44,5			42,3		53,0
	Secondaire**			4,8		12,7			21,6		22,0
	Supérieur			1,0		5,3			12,0		10,0
	Ensemble			100		100			100		100
Maroc	S/instruction						64,4*			42,5	40,8
	Primaire						13,1			37,3	38,0
	Secondaire						6,9			9,1	9,4
	Supérieur						4,7			6,4	6,7
	Ensemble ***						100			100	100
Tunisie	S/instruction	73,9	56,2		43,0		32,9	24,1	20,3		20,5
	Primaire	17,8	29,0		32,5		38,9	39,9	42,5		40,9
	Secondaire	7,1	13,2		20,6		23,5	29,1	29,5		29,9
	Supérieur	1,2	1,6		3,9		4,7	6,9	7,7		8,5
	Ensemble	100	100		100		100	100	100		100

* Milieu urbain, 1990, pour les années 1999 et 2000, Population active totale

** en Algérie, le niveau moyen est assimilé au primaire, dit aussi « fondamental »

*** en tenant compte des diplômés de la formation professionnelle.

Le profil du travailleur marocain est quelque peu différent car un retard important est relevé dans le système éducatif. Cet examen de

l'emploi des mutations du système d'emploi renferme une composante «informelle» qui mérite un développement particulier.

2.2. La dynamisation du secteur informel.

Le secteur informel au Maghreb est peu connu, sinon de manière approximative. Notre dernier ouvrage « Informalisation des économies maghrébines »¹ présente une analyse globale de la progression de l'informel. Nous ne reviendrons ici que sur quelques aspects saillants en rapport avec l'emploi et le chômage. Il n'y a pas seulement un problème de mesure. Les définitions retenues ne sont pas toujours les mêmes, mais aussi il est une tendance politique à minimiser les activités informelles. Aussi le rapport entre le formel et informel demeure encore suspect sinon difficile à déterminer. Ce secteur demeure ainsi une soupape de sécurité face au blocage de création d'emplois stables et durables.

En Algérie, le "trabendo" a fait rage durant les années 1980. Les pratiquants sont des "trabendistes". C'est une série d'activités d'importations qui échappent aux taxes douanières et à la fiscalité. La masse des trabendistes est composée de jeunes et ils travaillent en groupe soit en auto-financement soit bénéficiant des sources financières des commerçants. Le segment chiffré du secteur informel (établie sur la base des données statistiques nationales) était d'environ 26% de la population occupé non-agricole⁷ en 1985. A présent l'estimation de Hammouda de ce secteur est de l'ordre de 43,8%². Sa contribution à la production brute, hors hydrocarbures, est passé de 16,6% en 1989 à 20,3% 2005 en (Zidouni, 2006), de même sa contribution à la valeur ajoutée est passée de 13% en 1989 à 16,3 en 2005.

Au Maroc, le secteur informel comprend tous les salariés et les employeurs de moins de 10 emplois et toutes les personnes dont le statut dans la profession est indépendant, aide familial ou apprenti, ainsi que le statut "mal-désigné". Le taux d'accroissement annuel moyen du secteur informel serait deux fois supérieur à celui du secteur formel ! Le poids de ce secteur en 1995 était estimé à 45%, mais depuis une reprise à la hausse est observée. Selon une récente étude réalisée en 1999 (Direction Statistique, 2001), l'emploi dans le secteur

¹ S. Musette & J. Charmes. *Informalisation des économies maghrébines*, Edition CREAD, 2006. Alger

⁷ Séminaire CENEAP sur le secteur Informel au Maghreb, Alger, 1992

² Hammouda Nacer Eddine, 2006. « Secteur et emploi informel en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation » in S.Musette & J. Charmes *Informalisation des économies maghrébines*, édition CREAD, 2006.

informel représente 46,8% de l'emploi non agricole (hors administrations et collectivités locales) dont 54,9% dans le milieu rural. Il participe pour 39% à l'emploi non agricole total et pour 20,3% à l'emploi total. Les unités de production informelles sont en majorité composées de micro-entreprises (70,5%). Sa contribution dans le PIB est estimée à 17% en 1999-2000. La part de femmes dans ce secteur serait en régression – le taux passe de près de 30% en 1995 pour seulement 16% 1998.

En Tunisie, le secteur informel représentait 36,8% de l'emploi total non agricole dans les années 1980. Les entreprises de moins de 10 employés, susceptibles de couvrir l'univers informel, étaient d'environ 95% en 1981. Depuis cette date, la croissance de l'emploi peut être attribuée essentiellement au secteur informel. En effet, le secteur moderne n'a connu qu'une croissance moyenne annuelle de l'emploi de 1% entre 1984 et 1989⁹, tandis que le poids du secteur informel évalué à 39% en 1989 a atteint 47% en 1997. On peut déduire aisément que l'absorption de la main d'oeuvre additionnelle serait due essentiellement au secteur informel. Partout ailleurs, la part des femmes dans l'emploi informel a connu une certaine régression, le taux passe de 32 à 18% selon la période d'observation en Tunisie.

C'est en Tunisie que l'emploi informel enregistre le plus fort taux de salariés avec 48% , contre 33% pour l'Algérie et seulement 21% au Maroc dans les années 1990. Dans les trois pays, la part de femmes employées dans l'emploi informel est évalué autour de 17% en moyenne, mais cette estimation reste encore imprécise.

Globalement, le secteur informel est très dynamique au Maghreb. Ce secteur contribue ainsi fortement à réduire la tension sur le marché du travail. Sa composition reste encore mal identifiée bien qu'elle trouve sa force de travail essentiellement parmi les groupes vulnérables - enfants, jeunes, femmes et personnes âgées (dont les retraités qui reviennent sur le marché de l'emploi !).

Tableau 13: L'emploi agricole et l'emploi informel au Maghreb

Indicateurs	Tunisie				Maroc		
	1975	1980	1989	1997	1982	1995	1998
Emploi agricole en % de l'emploi total	37,2	35,0	25,8	22,0	48,1	49,0	47,8
Emploi informel en % de l'emploi non agricole	38,4	36,8	39,3	47,1	56,9	44,8	46,3*
Part de l'emploi salarié dans l'emploi informel	54,7	36,4	42,5	48,4		16,6	20,7*

⁹ Le marché du travail en Tunisie: structure, déséquilibres et ajustements par J.P.Lachaud, DP/35/1991, Institut international des études sociales, Genève, 1991.

Part des femmes dans l'emploi informel	33,2	21,8	18,5	29,6	16,0*
--	------	------	------	------	-------

Tableau 13: Suite

Indicateurs	Algérie		
	1977	1985	1997
Emploi agricole en % de l'emploi total	33,2	25,2	16,0
Emploi informel en % de l'emploi non agricole	21,8	25,6	42,7
Part de l'emploi salarié dans l'emploi informel	30,1	33,0	33,4
Part des femmes dans l'emploi informel			16,8

Sources: Charmes J. (2001), Bernard Ch. et Charmes J. (1999), et CAWTAR (2002), actualisés pour la Tunisie et l'Algérie. Note: Les chiffres avec un astérisque (*) portent sur le milieu urbain.

2.2. Evolution du chômage: une tendance à la baisse

Le chômage s'est installé durablement dans les trois pays de l'Afrique du Nord. La progression du chômage date des années 1980 et elle est à lier avec le ralentissement des créations d'emploi et les contrechocs de la récession économique mondiale. Ces dernières années, on peut observer une tendance baissière du taux de chômage dans les trois pays du Maghreb.

En Algérie, le taux du chômage de 1966 reste une référence exceptionnelle: le taux était à 34,6%, il baisse à 22,7% en 1977 et on observe une reprise déjà en 1984. Le taux relevé par le recensement 1987 était à 21,36% et devait culminé à près de 27% en l'an 2001. Depuis une régression est observée, avec 23,7 en 2003, puis une chute 17,7% en 2004, suivies de chutes successives les années suivantes: 15,3% en 2005 et 12,3% en 2006. Dans sa tentative de trouver une explication à la baisse du taux de chômage, le FMI (2007) estime l'existence d'un fort taux de sous-emploi, constitué notamment du « travail à domicile », mais on peut aussi ajouter les « travailleurs ambulants ». De même, la contribution des « dispositifs » à la réduction du taux de chômage reste discutable, car les emplois créés dans ce cadre relèvent plus de l'emploi d'attente et nécessitent une mobilisation régulière des ressources financières.

Au Maroc, la même tendance est observée: de 9,0% en 1978, le taux du chômage a atteint le seuil de 15,5% en 1986, puis se stabilise à 15% en 1990. Ce taux a été aggravé vers la fin des années 1990 au niveau national pour connaître une régression au début du nouveau millénaire, estimé à 12% pour le premier trimestre 2004. Mais c'est surtout le chômage en milieu urbain, plus ou moins bien mesuré, qui reste inquiétant. Si le taux de chômage national moyen est estimé à 10%, dans les villes, il est évalué à 17,6% en 2005, puis baisse légèrement à 15,8% pour le 3^e trimestre 2006.

Tableau 14: Evolution des taux de chômage au Maghreb de 2003 à 2006

Pays/ Année	2003	2004	2005	2006
Algérie	23,7	17,7	15,3	12,3
Maroc	11,9	10,4	11,5	10,0
Tunisie	14,5	14,2	14,2	14,2
Maghreb	16,8	13,8	13,4	11,5

Sources: ONS (Algérie) INS (Tunisie) & Direction de la Statistique (Maroc).

En Tunisie, la progression du chômage a été régulière avant l'année 2000: de 12,9% en 1975, le taux passe à 13,1% en 1984 pour atteindre 15,3% en 1989. Une certaine stabilité est observée durant les années 1990. Les services statistiques ont redressé depuis le groupe d'âge qui était antérieurement 18-59 ans, est à présent 15 ans et plus Le taux estimé est réduit à 14,5% en 2003, puis s'est stabilisé à 14,2% pour les trois dernières années.

Dans les trois cas, le niveau du taux de chômage constitue une problématique aux risques multiples sur le plan social. La nécessité de prendre des mesures pour réduire la tension sur le marché du travail - en direction des populations vulnérables ou vulnérabilisées est devenue une priorité politique. Le phénomène du chômage des jeunes se généralise. Les conséquences de l'aggravation du chômage sont multiples car la société recèle des capacités d'adaptation à des situations extrêmes. Les solutions sociétales peuvent se situer à la limite de la légalité mais tout à fait légitime pour justifier la survie ou l'exclusion économique. La dynamisation du secteur informel constitue, en ce sens, une des réponses sociétales au chômage comme nous l'avons déjà souligné. Le chômage au Maghreb présente toutefois une caractéristique exceptionnelle car il est surtout un phénomène juvénile.

2.3.1. Le chômage des jeunes.

La définition de cette catégorie est celle des Nations Unies c'est à dire toute la population âgée entre 15 et 24 ans, classée dans la population active. Selon le dernier rapport du BIT sur les tendances mondiales de l'emploi (2006), le taux de chômage juvénile au niveau de la région serait le plus important au monde bien que le taux d'activité de cette frange de la population soit le plus bas à l'échelle mondiale.

Le même constat a été établi, il y a deux ans de cela par le BIT (2004) dans son rapport sur l'emploi des jeunes dans le monde. C'est le paradoxe de la jeunesse au niveau de la région - au lieu d'être un atout, elle est devenue une contrainte pour l'emploi !

Cette définition de la population juvénile est pourtant assez restrictive. Une remarque préliminaire sur l'âge légal d'accès à l'emploi est importante: en Tunisie, l'âge d'accès légal à l'activité est fixé à 18 ans et en Algérie il est à 16 ans (Musette, 1994, 2004).

Tableau 15: Evolution du chômage des jeunes de 1993 à 2003

Régions	Année	Taux d'activité		Taux de chômage	
		1993	2003	1993	2003
Monde		58,8	54,9	11,7	14,4
Economie industrialisée		53,0	51,5	15,4	13,4
Economie en transition		47,6	39,9	14,9	18,6
Asie de l'Est		77,4	73,2	4,0	7,0
Asie du Sud Est		58,5	58,5	8,8	16,4
Asie du Sud		48,0	44,4	12,8	13,9
Amérique latine		57,3	54,7	12,4	16,6
Moyen Orient et Afrique du Nord		39,3	39,7	25,7	25,6
Afrique subsaharienne		64,4	65,4	21,9	21

Source: BIT, 2004.

Le taux du chômage juvénile est globalement supérieur à la moyenne nationale dans les trois pays du Maghreb, ce qui est valable aussi à l'échelle mondiale. Pour les jeunes, la situation est devenue dramatique. Ils ont dû sortir dans la rue, manifesté leur ras le bol. Ce n'est qu'après les "révoltes des jeunes" (Tunis - 1984, Alger - 1988, Maroc - 1991) que les autorités maghrébines ont pris des dispositions spécifiques en direction de la population juvénile.

L'observation des données (Cf. Tableau N° 16), selon les estimations officielles, révèle une situation assez grave. En Algérie, malgré les mesures destinées à réduire la tension sur l'emploi de jeunes, le taux de chômage des jeunes n'enregistre qu'une baisse de 2 points en 2001 par rapport à la situation observée en 1990. Pire, la classe 25/34 ans se retrouve avec 45,9% en 2001, soit plus du double du taux estimé en 1990.

Tableau 16: Chômage des jeunes au Maghreb des années 1990 à 2006.

Algérie	1990	1997	2001	2004	2005		
16/24 ans	53,7	51,0	51,4	32,4	31,1		
25/34 ans	16,7	24,0	45,9	21,5	18,3		
16/59 ans	21,3	27,2	27,3	22,1	15,7		
Maroc (urb)	1990	1999	2000	2001	2003	2004	2006
15/24 ans		37,8	37,6	35,5	34,5	33,2	32,5
25/34 ans		30,2	30,0	28,0	27,7	25,6	21,3
15/59 ans		22,0	21,5	19,5	19,3	18,0	15,8
Tunisie	1989	1994	1997	1999			
18/19 ans	31,0	29,2	32,9	35,8			
20/24 ans	14,4	25,5	30,2	31,8			
18/59 ans	16,2	15,6	15,7	15,8			

Sources: ONS (Algérie) INS (Tunisie) & Direction de la Statistique (Maroc),

Les deux dernières années (2004/2005) marquent une baisse sensible du taux de chômage juvénile, mais qui demeure toujours le double du taux des adultes !

Au Maroc, la situation semble être maîtrisée vers la fin du dernier millénaire, le taux baisse de 3 points pour les deux classes d'âge observées entre 1999 et 2003. Cette baisse se poursuit jusqu'en 2006. Quant à la Tunisie, le taux du chômage de jeunes s'est aggravé pour la classe 18/19 ans, avec un gain de 4 points entre 1989 et 1999, tandis que pour la classe 20/24, le taux est passé du simple à plus du double (14,4% en 1990 à 31,8 en 1999), quoique le taux ce chômage national soit plus ou moins stabilisé autour de 15% durant la période étudiée.

Si le chômage des jeunes est un phénomène global dont même les pays industrialisés ne sont pas épargnés, il s'avère que le problème au niveau du Maghreb, qu'on attribue hâtivement à la jeunesse de la population algérienne et à la faiblesse d'investissement, s'est compliqué davantage face au report du calendrier au mariage. Autrement dit, l'obtention d'un emploi est garante de l'autonomie de la jeunesse, soit l'accès au logement et au mariage, qui reste une institution sacrée au niveau de la région. Le problème du chômage des jeunes diplômés est un autre paradoxe dans des économies sous encadrées!

2.3.2. Le chômage selon le niveau d'instruction

Les pays du Maghreb ont investi beaucoup depuis les indépendances dans la formation du capital humain. Dans les trois pays, l'examen de la structure du chômage selon les niveaux d'instruction est intéressant.

Tableau 17: Répartition des chômeurs par niveau d'instruction

Pays	Algérie			Maroc			Tunisie		
	1982	1989	1998	1985	1993	1984	1994	1997	2000
Niveau/années	1982	1989	1998	1985	1993	1984	1994	1997	2000
Sans instruction	24,2	19,2	19,5	58,6	37,5	34,7	24,4	11,8	9,6
Primaire/moyen	71,6	58,9	55,2	15,0	19,5	45,4	47,7	50,4	43,2
Secondaire	4,2	18,5	20,0	20,8	25,2	19,2	26,2	33,7	40,0
Supérieur	...	3,4	5,3	5,6	17,8 *	0,7	1,7	4,1	7,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(*) Les bacheliers sont assimilés au niveau supérieur, sans les bacheliers, la part des diplômés est de 6,5%.

Sources: ONS (Algérie) INS (Tunisie) & Direction de la Statistique (Maroc)

On peut observer selon les données du tableau N° 16 une modification de la structure. Le poids des « niveaux faibles » accuse une réduction sensible, tandis que celui des niveaux « secondaire et

supérieur » a connu des hausses exceptionnelles. Cette première lecture resterait insuffisante bien qu'elle mette en lumière l'émergence du chômage des diplômés. Ces derniers, dont le taux était très faible, voire statistiquement nul dans les années 1980, commencent à connaître les affres du chômage. L'observation des taux de chômage par niveau d'instruction révèle des situations extrêmes du chômage des jeunes.

Au Maroc, selon une étude récente (Ibourk, 2004), les diplômés font face à une forte sélectivité sur le marché du travail alors que, paradoxalement, le taux d'encadrement des entreprises et le niveau général d'instruction de la population active sont très faibles (CNJA, 1996). En 2001, le taux de chômage des diplômés est quatre fois plus élevé que celui des non diplômés (26,8% contre 6,4%). La part que représente les diplômés du supérieur dans la population en chômage est deux fois plus élevée que leur part dans la population active (22% contre 10%). La situation est restée presque stable: le taux de chômage des diplômés est estimé à 23,5% contre celui des non-diplômés, estimé à 6,5% selon les données officielles du 1^{er} trimestre 2004.

En Algérie, le taux de chômage selon les niveaux d'instruction a considérablement évolué. Le taux de chômage des «sans niveau» était estimé à 9,8% en 1990, ce taux est resté presque stable, avec seulement 10% en 2001. Il baisse à 3% en 2006. Par contre, le taux de chômage des diplômés du supérieur est passé de 8.4% en 1990 à près de 25% en 2001. Une baisse sensible est observée ces dernières années, mais le taux reste relativement important: 16,9 en 2005 et 15% en 2006.

En Tunisie, le taux de chômage des «sans niveau» a connu une légère baisse, passant de 11,2% en 1989 à 8,0% en l'an 2000. Par contre, celui des diplômés du supérieur est passé de 5,3% en 1989 à 8,1% en 1997 puis encore à 11,0 en l'an 2000. Les récentes projections (2004) établies par le gouvernement tunisien révèlent des défis encore plus importants dans un proche avenir. La part des diplômés dans la demande additionnelle a augmenté du simple au double en 2006, en passant de 35,3% à 70% en fin de période. Cette tendance du chômage des diplômés, qui concerne essentiellement les jeunes primo-demandeurs, démontre si besoin est, une très faible absorption des sortants de l'Université par le marché du travail. Notre analyse précédente de l'emploi selon le niveau a démontré que le système productif au Maghreb fonctionne plus avec des niveaux intermédiaires- ce qui laisse des doutes quant au rendement externe des Universités au Maghreb. Tout un débat s'organise présentement au Maghreb sur l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché local du travail mais employable sur le marché mondial du travail !

Cette situation traduit au mieux une situation sociale exceptionnelle dans les capacités des couches sociales moyennes à se reproduire. La forte sélectivité du système éducatif au Maghreb n'est un mystère pour personne. Il est admis que les couches moyennes investissent beaucoup plus que les autres couches sociales dans l'éducation. Le problème de l'insertion des diplômés, formés plus pour le salariat, traduit en fait un malaise profond qui gagne les couches moyennes qui commencent à s'inquiéter sur leur capacité de leur propre reproduction dans un paysage favorisant l'initiative et la prise de risque que seuls ceux qui possèdent un capital triple (humain, social, matériel et/ou financier) peut aisément se passer du salariat pour entreprendre et se mettre en auto-emploi. En bref, l'analyse du marché du travail, telle que nous venons de l'esquisser à grands traits, se prête aussi à une segmentation selon le genre. C'est dans cet objectif que nous proposons une lecture du marché du travail des femmes, objet de multiples interprétations notamment dans le monde arabe.

2.4. Le marché du travail féminin

Le rapport des femmes à l'emploi a été longtemps considéré comme accessoire dans les analyses du marché du travail au Maghreb. Les changements du comportement d'activité, ces dernières années, vont pourtant contribuer à une demande massive d'emploi féminin. Mais cette demande se manifeste dans une conjoncture économique défavorable.

□ *Une progression rapide du taux d'activité féminine au Maghreb*

En effet, l'activité féminine enregistrée dans le monde arabe semble être la plus faible dans le monde. Ce constat établi par le Rapport de CAWTAR (2002), révèle que durant les 20 dernières années, sous le règne de la globalisation, le taux de participation des femmes à l'activité économique a connu une augmentation sensible partout dans le monde, alors que dans la région arabe, il a connu une régression inquiétante. Le taux actuel est le plus bas avec 35,6% de la main d'œuvre féminine, contre 62% pour la région asiatique, 57,4% pour l'Afrique et 45% pour l'Amérique Latine. En effet par rapport à 1980, le taux dans le monde arabe a enregistré une baisse de 8,5% durant cette période, tandis que celui de l'Afrique est resté plus ou moins stable avec un gain de 0,4%, la région asiatique n'a connu qu'une faible progression de 1,7% en 20 ans. La progression la plus forte est enregistrée en Amérique Latine avec 10% de plus qu'en 1980.

La situation pourtant n'est pas identique dans l'ensemble des pays du monde arabe. L'observation de la région du Maghreb révèle une situation assez exceptionnelle car la participation des femmes à l'activité économique ne cesse de croître bien qu'elle soit encore très inégale d'un pays à l'autre et qu'elle reste encore en dessous de la moyenne observée pour le monde arabe!

Tableau 18: **Evolution des taux d'activité par sexe et la part des femmes dans la population active au Maghreb - 1966 à 2003**

	Sexe	1966	1975	1977	1982	1984	1987	1989
Algérie	Femmes	1,8		2,1	3,7	3,8	3,9	4,5
	Hommes	42,2		36,6	38,9	40,0	42,4	40,7
	Ensemble	21,7		19,2	21,7	21,8	23,4	22,81
	% active	4,29		5,35	8,22	8,89	8,16	9,68
Maroc	Femmes				11,6			
	Hommes				47,9			
	Ensemble				29,6			
	%. active				19,6			
Tunisie	Femmes	5,6	18,9			21,8		20,3
	Hommes	85,5	81,1			78,6		75,4
	Ensemble	45,6	50,2			50,5		48,1
	% active	6,0	18,7			21,3		20,9

Tableau 18: **Suite**

	Sexe	1994	1997	1998	2000	2001	2003	2005
Algérie	Femmes			9,6		8,0	11,5	12,4
	Hommes			45,1		49,0	67,8	69,2
	Ensemble			27,5		28,0	39,8	41,0
	% active			17,2		13,1	14,2	14,6
Maroc	Femmes	13,4			19,0	25,5	27,3	
	Hommes	51,5			70,9	77,9	77,4	
	Ensemble	32,2			43,2	51,3	51,9	
	% active	21,0			29,5		26,6	28,9
Tunisie	Femmes	22,9	23,7		23,8	21,4		
	Hommes	73,8	73,4		72,2	71,9		
	Ensemble	48,5	48,6		48,0	47,9		
	% active	23,6	24,3		24,8			24,9

(*) Pour l'Algérie: taux d'activité brut (i.e. par rapport à la population totale et non par rapport à la population d'âge actif, comme calculé pour le Maroc et la Tunisie).

Source: ONS (Algérie) INS (Tunisie) & Direction de la Statistique (Maroc), citées in Charmes & Musette, 2002 Sousse.

Selon ces données, il est assez notable d'observer l'écart entre le taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes bien que les modalités d'estimation soient assez distinctes d'un pays à l'autre. Le taux d'activité féminine semble être comparable sur une longue période entre les trois pays. Le cas algérien est assez particulier: le taux d'activité féminine est passé de 1,8% en 1966 à 9,6% en 1998 selon les

données des recensements: le taux a été multiplié par 4 sur toute la période d'observation. Les dernières observations (2006) indiquent des fluctuations autour d'une moyenne de 15%, taux encore faible par rapport à ses voisins, bien qu'en progression constante³. Il semblerait que les femmes mariées restent de plus en plus en activité.

Pour la Tunisie, la croissance du taux d'activité a été très vite durant les premières années - de 1966 à 1984, le taux a été multiplié déjà par quatre pour atteindre 22% mais par la suite, on peut observer une certaine stabilité, et une légère croissance les dernières années pour atteindre un taux de 25% en 2006.

Par contre, le Maroc, selon les données dont nous disposons, la situation est quelque peu différente, le taux est passé de 11,6% en 1982 à 27,3% en 2001, soit plus que du double. Mais en terme de participation à la vie active, on peut observer un léger déclin en fin de période avec une perte de 3 points entre l'an 2001 et de 2003. La situation semble revenir à la normale avec un retour au taux de 29% en 2006.

Les silences des chiffres - évolution des femmes actives

Durant les années 1980, plusieurs tentatives ont été faites en vue de saisir correctement l'activité féminine au Maghreb. Ces corrections ont permis de dégager des catégories de "femmes occupées" qui n'étaient pas comptabilisées antérieurement. En conséquence, on peut parler d'une croissance de l'activité féminine, mais aussi d'une meilleure couverture statistique de l'emploi féminin. Durant les années 1990, on a pu observer une meilleure saisie de l'activité féminine au Maghreb.

En Algérie, on n'avait saisi que 109 000 femmes actives en 1966, le nombre s'élève à 203 000 en 1977, il passe à 442 000 en 1987 pour atteindre 629 000 en 1991 et plus d'un million en l'an 2000. La saisie de "travailleuses à domicile", effectué dès 1977, indique une progression plus rapide que les "occupées régulières": le nombre passe de 42 000 en 1977 à 158 000 en 1991, soit un effet multiplicateur de 3,8 en l'espace de 14 ans, tandis que le nombre d'occupés n'a connu qu'un effet de 2,6 pour la même période¹³. En 2003, le nombre de femmes actives est estimé à 1,2 millions avec 933 000 femmes occupées et puis en 2004, les femmes actives sont de l'ordre de 1,67 millions avec 1,36 millions occupées, soit 310000 femmes au chômage.

³ Cf. Hammouda. 2003. Essai de typologie des ménages algériens selon les comportements d'activité, Communication Colloque Rabat, Maroc.

¹³ Cf. Musette Saïb, "L'emploi des Femmes en Algérie" INT/CREAD 1989

Cette arrivée massive de travailleuses s'explique notamment par la paupérisation ambiante ces dernières années en Algérie mais aussi par le recul de l'âge moyen au mariage.

Au Maroc, le nombre de femmes actives était estimé à 3,2 millions en 1987, l'estimation pour 1991 est 3,4 millions. La distribution par strate donne un taux de féminisation de l'activité de 25% en milieu urbain et de 39,1% en zone rurale¹⁴. Le taux d'activité féminine en milieu urbain était évalué à 7,5% en 1960, il est estimé à 24,9% en 1991 - ce taux a été multiplié par 3 durant cette période. Quant au taux d'activité féminine en milieu rural, il était estimé à 9,3% en 1982. En 1987, le taux d'activité féminine en milieu rural était de 36,5% et en 1991, il est estimé à 32,9%. Il y a manifestement un redressement statistique opéré ces dernières années pour mieux cerner l'emploi féminin en milieu rural, dont 80% sont des aides familiales. On doit aussi faire mention de l'existence d'un taux assez important de "sous-emploi" féminin au Maroc, estimé à plus de 300 000 en zone rurale en 1991. En bref, au Maroc, le taux d'activité féminine global moyen était d'environ 8% en 1971, il est passé à 11,6% en 1982 pour atteindre 25,9% en 1990, 27,3% en l'an 2003 puis une baisse est observée en 2004 avec une estimation de 26,2%!

En Tunisie, dans l'absolu, le nombre de femmes actives était d'environ 67 000 en 1966, ce nombre augmente à 304 000 en 1975 et il progresse encore à 456 000 en 1984 pour atteindre 494 000 en 1989 puis, à près de 600 000 en 1997. En fait, en valeurs absolues, le nombre de femmes actives continue sa croissance, il a été multiplié par 10 en l'espace de 30 ans.

Globalement, la croissance de la population active féminine est un signe incontesté d'une amélioration de la saisie statistique. Mais cette croissance en période de crise pose des problèmes sérieux - car la norme dominante au Maghreb préconise la priorité à l'embauche de la population active masculine en situation de chômage prononcé. Cette norme se trouve ainsi en contradiction avec les nouvelles règles de la flexibilité du marché plus favorable aux recrutements des femmes.

L'insertion des femmes par l'économique ne fait pas partie des préoccupations prioritaires des autorités au Maghreb, bien qu'on reconnaisse ça et là, le gain d'importance du poids de la femme dans l'activité économique. Mais les femmes ne se désespèrent pas pour autant, elles rusent avec la réglementation et s'installent dans l'informel pour lutter contre la pauvreté qui gagne du terrain.

¹ ⁴ Cf. Abzahd et al, op. cité voir aussi Chekhrouni Djamila : l'Emploi féminin au Maroc - évolution et caractéristiques, ASSEDES, 1993

□ Le chômage féminin - une hérésie?

Parler du chômage féminin au Maghreb peut être traduit comme une hérésie selon les normes culturelles dominantes. Le chômage féminin «visible» commence à prendre de l'ampleur au Maghreb: le taux du chômage en Algérie était 8,6% en 1991, il passe à 27,8% en 1997 pour atteindre 26,6% en 2001. Le taux est estimé à 25,4% en 2003, supérieur à celui des hommes (23,4%) et à la moyenne nationale, évalué à 23,7% en 2003. En 2004, le taux de chômage moyen national (au sens du BIT) des femmes est estimé à 18%, encore supérieur à celui des hommes (17%). Ce taux reste demeure supérieur à la moyenne nationale en 2006.

Au Maroc, ce taux est évalué 10,9% en 1997, il passe à 13% en l'an 2000 au niveau national, mais il est encore plus important en zone urbaine, estimé à 27%, nettement supérieur à celui des hommes, estimé à 19%. La même tendance est observée en 2001, avec un taux de 12,5% au niveau national, dont 24% en milieu urbain contre seulement 18% pour les hommes dans les villes. En 2004, les estimations pour le dernier trimestre confirment la même tendance, le taux de chômage féminin national reste supérieur (11,2%) à celui des hommes estimé à 10,1%. Le chômage féminin en milieu urbain est estimé à 23,0% contre celui des hommes qui est seulement de 16,5% pour une moyenne de 18,0% dans les villes.

En Tunisie, le taux de chômage féminin, estimé à 10,6% 1975 devait culminer à 20,9% en 1989, serait réduit à 16,3% en 1999 – mais en termes absolus, le nombre de femmes au chômage a beaucoup évolué, passant de 200 000 en 1984 à 330 000 en 1999 soit une hausse de plus de 50% en volume, dont la majorité des primo-demandeurs. En 2004, le taux de chômage féminin est estimé à 16,7%, nettement supérieur à celui des hommes (12,9%).

Ces données traduisent les difficultés de plus en plus grandes pour les femmes de se positionner sur le marché du travail au Maghreb.

En guise de conclusion

Trois principales conclusions peuvent être déduites de notre analyse du marché du travail.

□ Le monde du travail au Maghreb est entré dans une phase nouvelle avec une série de reconfigurations, notamment avec des besoins d'emplois de qualité pour une force de travail de niveau de plus en plus qualifié dans un marché de moins en moins sexuellement discriminant. Ces configurations peuvent contribuer à renforcer les

capacités de résistance des économies maghrébines face aux chocs exogènes.

□ La lutte contre l’informalisation des économies maghrébines suppose une accélération de la modernisation dans les modes de résolutions des conflits manifestes et latents dans le monde du travail et la levée des contraintes, encore fortes, à la création d’activités et d’emplois durables et décentes selon les normes internationales.

□ La décennie à venir apparaît ainsi comme une chance unique pour le marché du travail maghrébin dans un environnement en pleine mutation qui appelle *hic et nunc* la mise en œuvre d’un dialogue social élargi, tant au niveau national qu’au niveau régional. C’est la condition *sine qua non* au décollage économique du Maghreb. Les perspectives d’insertion de l’économie maghrébine dans le processus de la mondialisation et la création d’une zone de libre échange tant au niveau de la méditerranée qu’au niveau du monde arabe impose une stabilité économique et politique et une réduction sensible du chômage et de la paupérisation ambiante des travailleurs.

Références bibliographiques sélectives

Banque Mondiale, (2004). *Employment strategies in Tunisia*. 2 vol Report N° 25456 TN – MNSHD. Washington.

Banque Mondiale, (2003). *Politique du marché du travail et du chômage au Maroc: une analyse quantitative*.

Barbier J.P. (2006). *L’intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb*, édition OIT, Genève.

Bruni M. & Venturini A. (1995). "Pression migratoire et propension à émigrer: le cas du bassin méditerranéen", *Revue Internationale du Travail*, Vol. 134, n. 3 (Genève: BIT).

CAWTAR, (2002). *Rapport de développement de la femme arabe 2001: Mondialisation et Genre - participation économique de la femme arabe*, Tunis.

Charmes J. (1990). *Deux études sur l’emploi dans le monde arabe*, Dossiers du CEPED n.11 (Paris).

Charmes J., Daboussi, R.; Lebon, A. (1993). *Population, emploi et migrations dans le bassin méditerranéen* (Genève: BIT, SIMED).

Charmes J., Musette M.S. & Lahlou M., 2002. *Employabilité au Maghreb / cas des diplômés et des femmes*, CNRS, Tunis.

Chevalier, A., Kessler, V. (1989). *Economies en développement et défis démographiques: Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie* (Paris).

Direction de la Statistique (2002). *Synthèse des résultats de l’enquête nationale sur le secteur informel non-agricole*. Royaume du Maroc.

- Direction de la Prévision**, (2002). Plan de Développement Economique et Social 2002-2004. Royaume du Maroc.
- ERF**, 2003. Macroeconomic trends in MENA countries. Egypt.
- Estavao M.**, 2003. Do ALMP increase employment? IMF Working Paper n° 03/234.
- Hammouda N.E.**, 2003. Essai d'une typologie des ménages algériens selon les comportements d'activité, Communication Colloque Genre et Marché du Travail, Rabat.
- Hammouda N.E.**, 2006. Secteur et emploi informel en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation in S.Musette & J.Charmes *Informalisation des économies maghrébines*, CREAD.Alger.
- IMF**, 2002. Tunisia – Selected Issues, country report N°2/120.
- IMF**, 2003. Morocco Statistical Appendix, country report N° 03/163.
- IMF**, 2004a. Selected Issues Algeria country report N° 4/31.
- IMF**, 2004b. Growth, Private Investment and Cost of Doing Business in Tunisia. A comparative perspective by P. Anos & A. Varoudakis. Institut National des Statistiques, Tunis.
- IMF**, 2007. Algeria : selected issues. IMF Country Report N° 07/61.
- FEMISE**, Rapport 2003. France.
- Gardner E.** (2003). *En quête d'emploi au Moyen Orient et en Afrique du Nord*, in *Finance et Développement*, mars 2003.
- Keller J. & Nabli M.** (2002). *The macroeconomics of labour market in MENA over the 1990's*. Banque Mondiale.
- Musette M.S, Isli M.A. & Hammouda N.** (2003). *Marché de l'emploi et du travail*, ed. Bureau de l'OIT, Alger.
- Musette M.S.** (2006) *Les Maghrébins dans la migration internationale*, édition CREAD, Alger
- Musette M.S & J. Charmes.** (2006) *Informalisation des économies maghrébines*, édition CREAD, Alger
- Office National des Statistiques**, résultats RGPH (1966, 1977, 1987, 1998) & Enquêtes MOD (1982 à 2004) Alger.
- OIT**, 2003. *Impact économique et social du salaire minimum en Algérie*.
- OIT**, 2003a. *Impact économique et social du salaire minimum en Tunisie*.
- OIT**, 2003b. *Impact économique et social du salaire minimum au Maroc*.
- OIT**, 2003c. *Femme, emploi et micro entreprise en Tunisie*, document de travail, ISEP/F.
- OIT**, 2004a. *Tendances mondiales de l'emploi*, Genève.

OIT, 2004b. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*, Genève.

OIT, 2006. *Tendances mondiales de l'emploi*, Genève

UNDESA-Nations Unies, 2003. *Projection de la population mondiale*.

UNECA, 2002. *Femmes et pauvreté en Afrique du Nord. Maroc*.

PNUD/AFESD - Arab Human Development Report 2003.

World Bank, 2002. *Reducing Vulnerability and increasing Opportunity*.

World Bank, 2003. *Overview - creating 100 million jobs for a fast growing work force - MENA countries*.

World Bank, 2003. *Gender and Development in the Middle East and North Africa*.

World Bank, 2004. *Impacts of ALMP's*, Paper N° 0402.

Zidouni H., 2007. *A la Recherche de l'exhaustivité des comptes nationaux algériens: Aspects méthodologiques*. CREAD/ONS, Alger